



En application de la directive 89/686/CEE du 21 Décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux équipements de protection individuelle, Centexbel Notified body 0493, agréé par l'arrêté AV/OA235/ST du 94-05-25 du ministère de l'emploi et du travail, a remis

## LE CERTIFICAT DE L'EXAMEN CE DE TYPE

**N° 033/2017/1086**

**Ce certificat de l'examen CE de type est valable jusqu'à 06 nov. 2022**

à: **Regain sas, Labruguire**

pour: **Articles maille ignifuge Polo-multirisque FR**

L'équipement de protection individuelle comme décrit ci-dessus répond aux exigences essentielles de sécurité de la Directive 89/686/CEE.

Lors de l'argumentation, les normes suivantes sont appliquées:

<i>EN ISO 11612:2015</i>	<i>Vêtements de protection - vêtements de protection contre la chaleur et les flammes - Exigences de performance minimales</i>
<i>EN ISO 13688:2013</i>	<i>Vêtements de protection - Exigences générales</i>
<i>EN ISO14116:2015</i>	<i>Vêtements de protection - Protection contre les flammes - Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée</i>
<i>IEC 61482-2:2009</i>	<i>Travaux sous tension - Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique - Partie 2 : Exigences</i>

Cette déclaration s'applique à l'équipement présenté dans l'essai de type et décrit dans le dossier technique du fabricant enregistré sous le numéro 8330.

Remis par Centexbel, Organisme Notifié 0493(\*), à Gand, le 06 nov. 2017

Inge De Witte  
Certification manager

Attached: 1 Annex

